



Université
de Technologie
Tarbes
Occitanie Pyrénées

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement de Technicien-ne de recherche et de formation , branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne des métiers del'image et du son, session 2026 organisé par l'académie de Toulouse.

Le Directeur de l'Université de Technologie de Tarbes ;

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026, l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'un technicien-ne de recherche et de formation de classe normale et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours ;

DÉCIDE :

Article unique : sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'un technicien-ne de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, communication, Production des savoirs), emploi type Technicien-ne des métiers de l'image et du son, session 2026, organisé par l'académie de TOULOUSE :

Madame Anne MARTY, ingénieure d'études classe normale, présidente, Université de technologie de Tarbes, Tarbes.

Madame Krasimira LACOUSTETE, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Pau et des Pays de l'Adour, PAU.

Monsieur CASTEX Éric, ingénieur d'études hors classe, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, Toulouse.

Madame Bérengère LHOUMEAU, assistante ingénieure, Université de technologie de Tarbes, Tarbes.

Monsieur Pascal MAFFRE, technicien classe exceptionnelle, Université de technologie de Tarbes, Tarbes.

Madame Annick ORTIZ, ingénieure d'études classe normale, suppléante, Université de technologie de Tarbes, Tarbes

Fait à Tarbes, le 19 mai 2026

Jean-Yves FOURQUET
Directeur

